



Communiqué de presse

L'UNAPL défend la liberté d'installation des entreprises libérales de santé

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 laisse aux partenaires conventionnels le soin « de définir eux-mêmes les voies et les moyens pour limiter l'installation de nouveaux professionnels de santé dans les zones où ils sont déjà nombreux ». « En cas d'échec des négociations, le Gouvernement prendra ses responsabilités ». L'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) ne peut accepter ce type de chantage.

En effet, l'UNAPL rappelle que la répartition inégale des professionnels de santé sur le territoire ne peut être traitée et surtout résolue sans que ne soit examinée la question de l'adaptation de l'environnement socio-économique de ces territoires, question plus large, mais essentielle, pour régler celle du maillage du territoire.

Comment peut-on obliger de jeunes professionnels libéraux de santé à s'installer dans des zones où les services de proximité (La Poste, les écoles, les petits commerces, les artisans...) ne sont également plus présents ?

Les jeunes professionnels de santé, dont le(a) conjoint(e) a également une activité professionnelle, ont des enfants. Ils doivent donc élaborer un projet entrepreneurial conciliant les éléments de leur vie professionnelle et familiale avec ceux de l'environnement territorial.

L'UNAPL estime donc qu'il serait bien plus efficace d'inciter les jeunes professionnels de santé à s'installer dans ces zones déficitaires en offres de soins.

Pour cela, **les outils existants doivent être évalués et, si nécessaire, améliorés.**

Au contraire, des mesures coercitives risquent d'engendrer une véritable crise des vocations et donc à une pénurie bien plus grave qu'aujourd'hui. Qui accepterait de faire entre 9 et 12 ans d'études, exigeant de nombreuses concessions, pour se voir ensuite contraint dans son choix d'installation et de vie ?

C'est pourquoi, tant que la réflexion sur l'adéquation entre la démographie médicale et l'aménagement du territoire sera guillotinée, **l'UNAPL apportera son soutien à la grève des internes en médecine, des jeunes médecins et des chefs de cliniques.**

Fait à Paris, le 27 septembre 2007